

Comment percevons-nous la taxe que vous versez ?

	Avant 2015	Depuis 2015
Votre versement (dont CDA 180 €)	680 €	680 €
Quota 57 % (42% TA + CDA)	285 €	
Etat-région 51 %		347 €
Quota CFA 26 %		177 €
Hors quota 43 % (31,6 % TA + CDA)	215 €	156 €
Cat A		
Cat B	86 €	102 €
Cat C	86 €	55 €
Notre collecte	43 €	
	129 € (19%TA + CDA)	55 € (8%TA + CDA)

Votre taxe nous permet :

- l'équipement, au renouvellement et la maintenance des matériels informatiques et audiovisuels et les équipements de formation en simulation
- les dépenses améliorant directement la vie des étudiants sur le campus et notamment la couverture en bornes wifi haut débit
- la promotion de nos formations à destination des étudiants et des partenaires
- la documentation scientifique et professionnelle

Comment nous verser la taxe d'apprentissage ?

Précisez votre intention de versement sous la forme suivante :

Université d'Angers
Département pharmacie
16 bd daviers 49045 ANGERS Cedex 01

Notre établissement est habilité à recevoir la taxe d'apprentissage pour la catégorie B.

Le versement s'effectue par chèque ou par virement au nom de l'Agent comptable de l'Université d'Angers

Le reçu libératoire vous sera adressé, dès réception, par les services comptables de l'Université d'Angers.

Vous pouvez préciser l'enseignant contact
Nom de l'enseignant =

Devenez partenaire de l'UFR SANTE

Investir votre taxe d'apprentissage, c'est participer à la formation des praticiens de demain.



Département pharmacie d'Angers

CONTACT

Anita Harmange

anita.harmange@univ-angers.fr

02 41 22 67 06

Université d'Angers | Département pharmacie
16 boulevard Daviers | 49045 ANGERS CEDEX

« Apporter votre taxe d'apprentissage au département pharmacie, c'est contribuer à former vos futurs collaborateurs »»

Une formation théorique et pratique

- Plus de 25% des enseignements sont effectués dans des laboratoires de travaux pratiques équipés grâce à vos versements de taxe.
- Plus d'une année de stages en officine, industries pharmaceutiques, centres hospitaliers, en France ou à l'étranger.
- Plus de 30% d'enseignements dispensés par de nombreux professionnels de santé.



Une formation par la simulation

Jeux de rôle, mises en situation sont des exemples d'enseignements proposés dans la pharmacie expérimentale. Notre faculté fut l'une des premières en France à mettre en place cet environnement pédagogique permettant de simuler des situations proposées à l'exercice officinal. Par ailleurs, un outil de formation professionnelle par une mise en situation à travers un simulateur est en cours de développement pour les étudiants de la filière industrie.



Une formation s'appuyant sur les dernières technologies de l'information et de la communication

Un enseignement de plus en plus personnalisé : auto-apprentissage, auto-évaluation, cours podcastés et examens numériques.



Une formation par la recherche dans nos domaines d'excellence

Innovation et vectorisation thérapeutique, cancer, végétal actif d'origine naturelle, maladies infectieuses, maladies mitochondriales, obésité, diabète, pathologies cardiovasculaires, maladies rares...



Une formation responsabilisante

Accompagnement des plus jeunes par le tutorat. Notre faculté est leader en matière de tutorat pour le 1^{er} cycle d'études de santé.

PluriPASS est un projet innovant qui réorganise l'admission dans les études de santé. L'étudiant est plus autonome et utilise massivement les nouvelles technologies.



Un jardin, labellisé Jardin Botanique de France

Lieu essentiel aux enseignements de botanique et de toxicologie, le jardin botanique permet également la valorisation de la culture scientifique. Ouvert au public, les visiteurs sont guidés via une application disponible sur Smartphone.



Une production scientifique en forte croissance : plus de 4755 publications scientifiques au cours des dix dernières années.